



Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

Remise des Prix « Nos Amis les Insectes Pollinisateurs »

Le mardi 17 mai 2022
Au **Palais des Congrès de Versailles**

Discours de Christine-Françoise JEANNERET
Présidente d'Yvelines Environnement

Impossible de commencer ce discours sans remercier nos fidèles partenaires, grâce auxquels ce projet a pu être conduit, et de nous réjouir de leur constante présence parmi nous :

- Mme Claire **CHAGNAUD-FORAIN**, Conseiller départemental du canton de Versailles, représentant M. Pierre BEDIER, Président du Conseil départemental,
- Madame Véronique **MATILLON**, Maire de Rambouillet,
- Mme Samar **ACHKAR**, Cheffe de Division de la Vie Scolaire, représentant M. Luc PHAM, Directeur académique des Yvelines,
- Mme Stéphanie **ARLET**, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, Responsable du service Jeunesse au Service Départemental à la Jeunesse à l'engagement et aux Sports,
- M. Guillaume **CAIROU**, Président de la CCI Versailles-Yvelines,
- M. Edmond **de LA PANOUSE**, Président du Parc et Château de THOIRY,
- Mme Laetitia **CHEGARD**, Responsable Ressource en Eau et Biodiversité chez SUEZ,
- M. Vivien **MOLINENGO**, Délégation Ile-de-France Normandie du Réseau de Transport d'Electricité (RTE),
- M. Bruno **BOUSSARD**, Président de la Ferme du Manet à Montigny-le-Bretonneux,
- M. Christophe **TETARD**, Responsable Pôle Animation, Agence ONF Versailles, Directeur de l'Espace Rambouillet,
- M. Frédéric **DRIEUX**, Responsable de l'équipe d'animation à la Bergerie Nationale de Rambouillet,
- M. Emmanuel **FEVRE**, Journaliste « Toutes les Nouvelles »

Chers enseignants, éducateurs, directeurs et animateurs des accueils de loisirs,
Chers enfants,
Et chers parents,

Encore une fois vous avez été très nombreux à participer à notre concours, et encore plus cette année autour du thème de « nos Amis les insectes pollinisateurs ».

Il a encore été très difficile pour le jury de vous départager tant vos imaginations fécondes ont été enthousiasmées par ce thème. Mais c'est un concours et il faut malheureusement un palmarès, il n'y aura donc que trois prix dans chaque catégorie... ce qui représente tout de même plus de 900 enfants qui vont être récompensés !

Au cours de ces années successives, différents sujets vous ont été proposés afin de susciter un travail collectif sur des thèmes variés tels que : les arbres et leur influence sur le climat, les sols, le paysage, les déchets, les économies d'énergie, l'air, les animaux, la biodiversité, les abeilles, les oiseaux migrateurs et les zones humides, la rivière, le patrimoine naturel et bâti, les haies et les bosquets, les mares, les prairies, l'eau de tous les jours, les chauves-souris, et cette année les insectes pollinisateurs.

Attirés par la forme, la couleur, l'odeur des fleurs, ces **insectes** sont à la recherche de nourriture, pour eux ou pour leur progéniture : ils viennent prélever le nectar ou le pollen... Ils transportent involontairement le pollen

20, rue Mansart
78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 54 75 80
e-mail :
yvelines.environnement
@orange.fr

N° Siret : 400 047 882 00016
Code APE : 9104Z

d'une fleur jusqu'à une autre fleur et assurent ainsi la pollinisation de nombreux végétaux.
En quoi la pollinisation est-elle un service si précieux ? C'est ce sur quoi nous avons souhaité que nos jeunes réfléchissent cette année ! Et ce fut un succès !

L'intérêt pédagogique et scientifique de ce **Cycle d'Éducation à l'Environnement** permet véritablement de responsabiliser les jeunes à ce que représentent le développement durable et la préservation des sites, et ce en lien avec les entreprises.

Ce projet concret et éducatif s'est inscrit dans la durée grâce au soutien de nos partenaires. D'année en année, les élus, l'État, le Conseil départemental des Yvelines, la CCI Versailles-Yvelines, les entreprises, nous renouvellent leur confiance pour que ce Cycle d'Éducation à l'Environnement soit bel et bien un temps fort et vivant dans le cadre duquel les enfants peuvent développer leur intérêt vis à vis de la nature, élément précieux et déterminant pour leur vie actuelle et future. Cela montre bien le souci de chacun de prendre en compte la réalité de l'environnement : je veux tous les en remercier très sincèrement.

Mais je n'oublie pas, aussi, de citer toutes les entreprises et organismes qui nous apportent leur soutien :

- La SEVESC/SEOP - Suez Environnement,
- Le Réseau de Transport d'Électricité (RTE),
- l'INRAE,
- L'Office National des Forêts,
- le Parc zoologique et Château de THOIRY,
- Le Groupe Bolloré,
- Le Relais Val de Seine,
- l'Établissement public du Château de Versailles,
- la SHARY, l'École des Loisirs et Gibert pour leurs dons de livres,
- SEQUOIA qui confectionne et nous offre nos superbes trophées,
- Cnews, Toutes les Nouvelles et TV78.

C'est grâce à la générosité de nos donateurs et partenaires, que je remercie de leur présence, que nous pouvons récompenser les lauréats de ce concours par des **sorties pédagogiques** ainsi que par des livres sur le thème de l'environnement. Ces récompenses sont également offertes par les entreprises qui sont nos partenaires :

L'Association Grignon 2000, la Bergerie Nationale, le Désert de Retz et la municipalité de Chambourcy, le Domaine de Madame Elisabeth, la Ferme pédagogique de l'Île de loisirs de SQY, l'Île de Loisirs Boucles de Seine, les Écuries de la Panetière à Autouillet, la Maison de la Forêt Hamadryade, l'École de la Campagne, la Ferme de Gally, la Ferme du Manet, la Fondation de Coubertin, l'Imprimerie Inov, l'Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris, le Jardin du Ruchot, le Moulin de Rambouillet, le Muséum National d'Histoire Naturelle pour l'Arboretum de Versailles-Chèvreloup, l'OPIE, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Pôle Sciences de Montigny-le-Bretonneux, le Potager du Roi, la Réserve naturelle de St Quentin en Yvelines, les Ruchers de Louveciennes, la Serre aux Papillons.

Merci à Maître BARIANI, Président de la Chambre départementale des Huissiers de Justice des Yvelines, d'être à nos côtés depuis toutes ces années. Sa vigilance sans faille atteste du bon déroulement de ce Cycle d'Éducation à l'Environnement et des résultats de ce concours. Il a, aussi, aimablement accepté de lire le palmarès.

Merci aussi très vivement à la Société SEQUOIA à Épône qui a réalisé les superbes trophées que nous remettons aux lauréats des premiers prix de chaque catégorie.

Une exposition à la Bergerie Nationale sera organisée dès le 18 juin, c'est la raison pour laquelle vous ne devez pas repartir avec vos œuvres ce soir ! Vous pourrez aller les admirer jusqu'au 31 août, et les récupérer, pour ceux qui le veulent, auprès de la Bergerie à la fin de l'exposition au plus tard le 15 septembre.

Il suffit que j'en termine par l'essentiel : vous exprimer nos félicitations, à vous tous qui avez participé, mais aussi à ceux qui n'ont pas gagné cette année ; leurs travaux ont été de grande qualité et ils ont reçu un diplôme de participation pour les récompenser de leur travail et de leur implication dans ce vaste projet éducatif et éco-civique.

À l'année prochaine avec plein d'autres belles et nouvelles idées concernant notre environnement !